



Section Évaluations
environnementales

Environmental Assessment
Section

Québec, le 30 janvier 2009

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575 rue St-Amable bur.2.10
Québec (Québec) G1R 6A6 (par courriel)

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Ste-Sophie

Bonjour Madame Boutin,

Vous trouverez ci-dessous la réponse d'Environnement Canada, région du Québec à la question de la commission du BAPE reçue le 9 janvier dernier par M. Philippe Morel, directeur général régional.

Question : Jusqu'à quelle distance d'une aire d'alimentation un goéland peut-il parcourir pour se reposer ?

En période de nidification, le Goéland à bec cerclé peut parcourir de grandes distances entre son nid et ses aires d'alimentation, pouvant même aller jusqu'à environ 50 km.

En dehors de la période de reproduction, la distance que parcourt l'espèce entre ses aires de repos et d'alimentation est variable et dépendra de la présence d'un plan d'eau adéquat qui servira de dortoir.

Dans le cas de ce site en particulier, certains goélands se nourrissant au dépotoir de Sainte-Sophie, se reposent au Lac Achigan près de Saint-Hippolyte, soit environ 12 km au nord.

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous joindre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Judy Doré, coordonnatrice Évaluations environnementales int.
Section des évaluations environnementales
Division des activités de protection de l'environnement, Environnement Canada

c.c. Philippe Morel, Directeur général régional
Jean-Pierre Des Rosiers, Directeur, Division des activités de protection de l'environnement
Daniel Robitaille, Chef, Évaluation des paysages et planification

